Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 81 (1954)

Heft: 9

Artikel: Où le patois vivra longtemps encore : toponymes tirés de la situation

des lieux

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-229094

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OU LE PATOIS VIVRA LONGTEMPS ENCORE

par Albert Chessex

Toponymes tirés de la situation des lieux

En septembre 1953, le Conteur a publié une liste de noms de lieux commençant par la préposition « sur ». Les suivants, au contraire, commencent par le mot « sous », plus ou moins reconnaissable.

Le latin subtus avait donné en ancien français sots, soz, sos. C'est cette forme archaïque — patois so, parfois cho — que l'on retrouve surtout dans les toponymes restés fidèles à notre vieux langage.

Solalex, sous la paroi de rochers, entre Gryon et Anzeinde; Solavy, sous la route (vi, du latin via), à Bex et Panex; Solepra, sous le pré, groupe de chalets au N du Sépey; Solomon, sous le mont, pâturage à Lessoc, Gruyère.

Sous le sex, chex, six ou chy, sous le rocher: Solosex, à Rossinière; Solchex, à Frenières sur Bex; Cholochy, à Ayent, Valais.

Sous le crêt, sous la crête : Socret, Socray, Socrettaz, toponyme assez répandu.

Chou le Pâ, sous le parc, partie de l'alpage des Praz Gras, entre Les Haudères et Arolla.

Formes hybrides, où la préposition est française, sauf l's final, et le nom patois : Soubey, sous le bey, sous le bief, aux Franches-Montagnes ; Souvy, sous la route, à Remaufens, près Châtel-Saint-Denis ; Souboz, sous le bois, dans le district de Moutier.

Dans le nom de la commune vaudoise de Suscévaz, sous la forêt, Sub Silva au XII^e siècle, la préposition a pris une forme telle que l'on pourrait comprendre « sur » et non « sous ».

Les patois actuels ne connaissent plus guère que la forme combinée avec la préposition « de » (français « dessous ») : dèzo ; en gruérin déjo. Les noms de lieux commençant par dèzo sont rares ;

je n'en connais qu'un seul, ce qui ne veut pas dire qu'il ne puisse y en avoir davantage. C'est *Desolossy*, dessous le rocher, à Conthey.

Dans le même ordre d'idées, voici quelques noms parmi les centaines de toponymes formés du patois avau, en bas, en dessous, composé de la préposition à et du substantif vau, val, vallée. Avau correspond au français « aval » dont le sens, autrefois plus étendu, était précisément celui que nos patois ont conservé : « en bas ».

Le Bois d'Avau, à Epalinges; en Avaux, au Châtelard, Montreux; le Rio d'Avaux, à Autafond, Fribourg; Es Avaux, à Givrins; Pierravaux, à Jouxtens-Mézery; le Maravaud, le marais d'en bas, à Saint-Légier; en Vallapraz, en vau la prâ, en bas le pré, à Aclens. Fermes du Jura bernois: Avas les Côtes, en bas les côtes, à Courgenay; les Evas, les « en bas », à Cormoret.

Dans les deux noms suivants, l'n de la préposition « en » s'est soudé au mot avau, phénomène qui se produit quand le sens des toponymes cesse d'être compris : Navaux, à Tramelan-Dessus ; les Prés Navaz, à Malleray.

Voici maintenant l'expression d'avau de, mot à mot « d'en bas de », au-dessous de, plus bas que : D'avau des Hottoz, au-dessous des maisons, à Ropraz ; d'Avaux de la Trême, à Gruyères ; et, avec soudure de la préposition « de » élidée : Davaud du Motty, au-dessous de l'église, à Vuisternens devant Romont.

En patois, contre signifie aussi « vers », « dans la direction de » ; c'est ce sens que nous trouvons dans Contravaux, contre le bas, vers le bas, toponyme vaudois et fribourgeois ; Contre Avaud, à La Tour-de-Trême ; Contravoz, à Leysin, et Contrevaux, à Ollon.

La boîte aux lettres de nos abonnés

Nous avons reçu d'intéressantes « mises au point » concernant l'article de M. A. Roullier (le regretté « Grattesillon »), paru dans notre numéro d'avril. Peut-être aurions-nous dû mentionner que la traduction d'un Creblie-femâire était de sa main et qu'il l'a voulue, lui-même, « libre ».

A ce propos, M. H. Tenthorey nous écrit:

Etant né en 1872 dans un village de la Broye vaudoise, où j'ai passé mon enfance et une partie de ma jeunesse, j'y ai appris le patois en même temps que le français. Etant ensuite allé me fixer au Sépey, j'ai continué à y entendre parler le patois, qui était toutefois un peu différent de celui que j'avais appris.

J'ai été dès lors un fidèle abonné du Conteur (l'ancien et le nouveau).

J'ai souvent entendu dire en patois que le comble de l'avarice était de cribler la fumée (en patois : creblia la femâire).

Le mot femâire signifie fumée et non famine et le verbe creblia se traduit par cribler et non crier.

A mon avis, la traduction exacte de creblie-femâire serait donc crible-fumée.

M. Tenthorey a certes raison et se trouve d'accord avec un autre aimable correspondant qui donne de *crible-fumée* la définition suivante : « Un homme qui regrette la fumée qui s'en va et voudrait, en la tamisant, en récupérer une partie ».

Oui, mais qui ne voit qu'en général le crie-famine est précisément ce ladre se plaignant à tous et hors de propos faute

d'avoir pu « trier la fumée ». Comme on le voit, la traduction de M. A. Roullier se soutient si l'on en étend le sens...

M. H. J. nous donne encore des précisions au sujet du mot « Minon » (voir « Le Patois à la Radio » »), qui ne désigne pas seulement un chat, mais tout ce qui est « soyeux » comme le « poil d'un jeune chat », en l'occurrence un « boa » au sens de fourrure étroite et allongée...

Merci, chers amis, d'avoir pris la plume. C'est ainsi qu'on rend « vivant » le journal ou la revue que l'on aime!

Au sujet de « Un désir bien légitime », M. H. de Mestral nous écrit :

Quand il s'agit d'une machine à battre, on ne dit pas une mécanique mais bien un. Nous en avions un, au château de Vullierens, où j'ai vécu jusqu'à mon mariage, qui était mû par un manège à cinq chevaux et qui était une merveille de construction en bois. C'est bien dommage qu'il ait été détruit, sans qu'on l'ait photographié, pour le remplacer par une locomobile à benzine. J'ai assez fréquenté ce mécanique et en ai assez entendu parler pour savoir que c'était un mot du genre masculin. Idem pour le mot reloge. Si horloge est féminin, reloge est masculin.

Ah! cher Monsieur, comme nous voudrions accéder à votre désir de voir davantage de patois dans le Conteur, hélas, on ne peut faire entrer une cathédrale dans le ventre d'une souris, comme aimait à répéter un metteur en pages ami... Attendez que le Conteur ait 32 pages. En attendant, faites-nous des abonnés.



Téléphone 23 55 77